Leers (Nord) : la crèche de Noël va-t-elle être interdite ?

17/12/2010 à 16h34



Les toiles exposées devant la mairie de Leers représentant une crèche peinte crée la discorde parmi la municipalité. Certains conseillers municipaux préféreraient voir ces toiles dans les églises plutôt que dans un lieu laïc.**

[youtube]http://www.youtube.com/watch?v=ReMtjwvIwgc&feature=player_profilepage[/youtube]

**Leers est situé à 6 km de Roubaix.

Relire : [Oise : une crèche de Noël interdite au nom de la laïcité]